

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2022

Hoche Avocats conseille le Groupe Les Echos – Le Parisien dans le cadre de son investissement minoritaire au sein de la société de production audiovisuelle StudioFact Media Group

Dans le prolongement de la signature, en septembre 2021, d'un partenariat exclusif de production sous la forme de reportages, documentaires ou fictions, Le Parisien prend une participation minoritaire à hauteur de 30 % du capital de la société StudioFact Media Group. Les dirigeants fondateurs, Roxane Rouas-Rafowicz et Jacques Aragones, restent associés à hauteur de 70 %.

StudioFact est un groupe de production audiovisuelle français créé en 2021, spécialiste du récit d'histoires vraies et de l'écriture du réel, dont les contenus originaux sont diffusés au travers de documentaires, fictions, reportages, magazines, enquêtes, podcasts ou encore de spectacles vivants.

Ce rapprochement permet au Parisien, fort de ses 22 millions de lecteurs mensuel sur tous ses supports, de faire son entrée dans la production de contenus TV, secteur en pleine croissance porté par l'explosion des besoins de plateformes en contenus premium. Le partenariat entre les deux groupes se matérialisera par la création de contenus aux formats variés et inspirés de faits réels, le tout en mêlant l'expertise et le savoir-faire des journalistes de la rédaction du Parisien – Aujourd'hui en France, et celle des membres de la société de production.

Au travers de cette opération, Hoche Avocats illustre à nouveau son savoir-faire sur les opérations stratégiques dans le secteur des médias.

* * *

Conseils M&A du Groupe Les Echos – Le Parisien : **Hoche Avocats** : Didier Fornoni (associé), Vincent Guilaîne (collaborateur)

Conseils de StudioFact Media Group : **Wan Avocats** : Isabelle Wekstein (associée), Matthieu Paya (collaborateur), Marion Lebreton (collaboratrice)

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 80 avocats et professionnels du droit dont 20 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires. Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

Contacts presse

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com